Téléchargé le 19-11-2026 à 22:41

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Blanchisseur principal de 2e classe de l’APHP (C2)

Informations sur le concours

Publié le :	16-11-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	C
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	20
Adresse d'envoi email des candidatures :	concours.statutaires.sap@aphp.fr
Date du concours :	22-02-2027

A propos du poste :

Nombre de postes offert au concours en interne : 15 postes

Nombre de postes offert au concours externe : 5 postes

Informations sur l'établissement

Nom :	Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
Ville :	75012 Paris
Site Web :	https://aphp-pro.aphp.fr/SitePages/Home.aspx

Pour candidater

Date limite de candidature :	31-12-2026

Conditions de candidature :

Pour le concours interne : sont ouverts aux fonctionnaires et agents contractuels de la fonction publique hospitalière comptant au moins un an d'ancienneté de service public au 1er janvier 2027 et titulaire d’un diplôme, ou d’une certification, ou d’une qualification reconnue comme équivalente, tel que précisé dans le paragraphe ci-dessous.

Pour les concours interne et externe : Ces concours sur titres sont ouverts aux candidats titulaires de l'un des diplômes, certifications ou équivalences suivants correspondant à la ou aux spécialités concernées :

1. Diplôme de niveau V (niveau 3 CAP) dans les domaines de la blanchisserie, du pressing ou de la couture ou qualification reconnue équivalente ;

2. Certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrée dans les domaines de la blanchisserie, du pressing ou de la couture ;

3. Equivalence délivrée, dans l'une des spécialités mentionnées ci-dessus, par la commission instituée par les articles R.325-33 du code général de la fonction publique.

Pièces à fournir :

Les diplômes, titres et certificats dont ils sont titulaires ;
Les diplômes, titres et certificats exigés pour l'exercice des fonctions à accomplir ou lorsque l'exercice d'une spécialité l'exige ;
Un curriculum vitae établi par le candidat sur papier libre ;
Pour les candidats au concours interne, un état des services accomplis.

Mail pour l'envoi des candidatures : concours.statutaires.sap@aphp.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures : https://concours.aphp.fr